



LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L.130-1° du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé
- Partie visible sur un autre plan
- Terrains inconstructibles soumis à des risques (article R.123-11° du Code de l'Urbanisme)
- Plantations à réaliser (application de l'article L.111-1-4° du Code de l'Urbanisme)
- UA** Zone urbaine ancienne
- UD** Zone urbaine de type pavillonnaire
- UDc** Zone urbaine d'habitat collectif
- UE** Zone urbaine à usage d'activités artisanales, commerciales et de services
- UIa** Zone urbaine à usage d'activités artisanales, commerciales et de services
- UIb** Zone urbaine à usage d'activités industrielles, commerciales, artisanales ou d'entrepôt
- 1 AUc** Zone à urbaniser à vocation commerciale (urbanisable de suite)
- 1 AUh** Zone à urbaniser à vocation d'habitat (urbanisable de suite)
- 1 AUi** Zone à urbaniser à vocation industrielle, immédiatement urbanisable
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle à protéger

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME
85, rue de Tilly - BP 401 - 60001 BEAUVILLE CEDEX
Téléphone : 03 44 45 04 25
Fax : 03 44 45 04 26

Commune de BURY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

5c

APPROBATION
Le Maire en exercice B. de
la Vallée le 04 SEPTEMBRE 2008

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES
Agglomération Nord
ECHELLE : 1/20000